

pretens faire un petit appartement assez joly, comme vous verrez par le plan que j'en voyeray au frere de Moggerhil. En arrivant icy je trouuay que Monsieur de Carcavy <sup>2)</sup> et son fils <sup>3)</sup> m'avoient fait un fort mechant tour. Je ne scay s'il vous fouient que lors que je partis ce garçon me pria que je luy vendisse ma calefèche. J'en demanday 100 escus, les quels n'ayant voulu donner nostre marché demeura imparfait, et je ferray les couffins et les rideaux dans mon cabinet, dont j'emportay la clef. Ces Messieurs en mon absence ont pris la calefèche, l'ont troquée contre une autre, et pour avoir ces couffins et rideaux ont ouuert la porte du cabinet qui estoit fermée a verrou par dedans. Admirez l'insolence. Je croy qu'ils pensoyent que je ne reviendrois point. Maintenant ils ne scauent que faire, car j'ay promis que je m'en plaindray a Monsieur Colbert, et je n'y manqueray pas. On l'attend icy apres demain, avec toute la Cour, le Roy s'estant hasté de revenir a cause de la maladie du petit Duc d'Anjou <sup>4)</sup>, qui a ce que l'on dit se meurt. Il y a 4 jours que nostre bon Monsieur de Monceaux <sup>5)</sup> il Pelegrino passa le mesme pas dont j'ay mandé plus de circonstances au beaufre. N'entendez vous point parler d'avantage de nostre affaire de l'Jssel <sup>6)</sup> cela est admirable qu'apres que d'estre employez au service de Messieurs et avoir pris tant de peine, on nous laisse là sans remerciement ni sans payer le reste de ce qui nous est du.

Je crois qu'il faudra que j'en ecrive a Monsieur Hudde <sup>7)</sup>.

A Monsieur

Monsieur L. HUGENS DE ZULICHEM

A

la Haye.

N° 1833.

CHRISTIAAN HUÏGENS à ?.

9 JUILLET 1671.

*La minute se trouve à Leyden, coll. Huygens.*

9 juillet 1671.

Ayant veu la construction des moulins de Versailles pour elever l'eau, qui font de la meilleure invention pour cet effect que l'on puisse pratiquer, j'ay remarqué

<sup>2)</sup> Pierre de Carcavy était directeur de la bibliothèque du Roy.

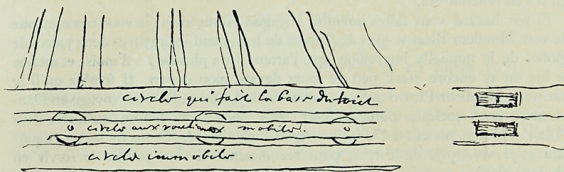
<sup>3)</sup> Charles Alexandre de Carcavy, mort en 1723, littérateur peu connu.

<sup>4)</sup> Un des fils de Louis XIV, mort bientôt après. <sup>5)</sup> Voir la Lettre N° 1819, note 12.

<sup>6)</sup> La commission pour l'amélioration de l'Jssel et du Neder-Rhijn. Consultez la Lettre N° 1826, note 2, ainsi que les Lettres Nos 1827, 1828, 1829 et 1830.

<sup>7)</sup> Huygens écrivit à Hudde le 20 juillet. Consultez la Lettre N° 1839.

pour les perfectionner 1°. qu'on pourroit les faire sans cette queue qui fert a les tourner [au] vent qui est desagreable a la vue, au lieu de la quelle a nos moulins d'hollande il y a une invention en dedans du moulin au plus haut estage par la quelle ce mouuement se fait, qui n'est qu'un moulinet qu'on tourne a la main attaché aux poutres du toit et une corde qui l'enveloppe la quelle on attache avec un crochet qu'elle a au bout a quelqu'un des . . . <sup>1)</sup> qui font au nombre de 16 fiches dans le cercle immobile sur lequel le toit roule. 2°. que pour faire tourner le toit plus facilement il seroit bon de se servir encore de la maniere d'Hollande, qui est que sur le cercle de bois immobile que je viens de dire ils ajustent un autre cercle qui contient 24 rouleaux en sa circonférence, lequel cercle ne tient ni a celui qui est au dessous et immobile, ni au toit. mais le toit roule sur ce cercle qui alors avance aussi mais seulement la moitié autant que le cercle du toit comme l'on voit plus facilement par cette figure. Il y a de plus un autre cercle de bois qui environne par dehors ce cercle mobile et celui du toit pour les tenir dans leur place, et dans ce cer-



cle extérieur il y a 2 rangs de rouleaux horizontaux contre l'un detquels tourne le cercle mobile aux rouleaux, et contre l'autre le cercle du toit. 3°. qu'il faut percer les godets de cuivre d'un petit trou dans le fond, ce qui fera que le moulin commencera d'aller avec moins de vent qu'il ne scauroit faire a cetheur que les godets demeurent pleins d'eau quand le moulin cesse d'aller, ce qui apporte un tres grand poids a la chaine. Et il ne faut pas apprehender que l'eau des godets s'ecoulera par ces trous, parce qu'elle coule de l'un dans l'autre, et ainsi il ne s'en perd rien. Il y aura encore cet avantage que les godets s'empliront plus facilement en descendant dans l'eau qu'ils ne font maintenant par ce que l'air en fortiroit par les trous fudits.

<sup>1)</sup> Le mot est laissé en blanc.



N<sup>o</sup> 1834.

CHRISTIAAN HUYGENS à LODEWIJK HUYGENS.

17 JUILLET 1671.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 27 juillet 1671.

La lettre pour mon Pere que je vous envoie peut estre le trouuera a la Haye puis qu'une dame a qui je portay hier une lettre de sa part me dit qu'on luy avoit mandé de Londres que Monsieur de Zulichem estoit party <sup>1)</sup>.

Je vous prie informez vous chez Leers <sup>2)</sup> le libraire s'il scait quelque adresse a Rouen pour me faire tenir mes deux quaiſſes que j'ay laisſe dans ma chambre, et ayez la bonté de me les envoyer. Il me pria de luy envoyer des Comedies ou autres pieces nouvelles, a quoy vous pouuez luy dire que je ne manqueray pas lors qu'il s'en rencontrera.

Si par hazard vous faites quelque voyage a Amſterdam, je vous recommande de voir Monsieur Blaeuw <sup>3)</sup> et de ſcavoir de luy quand j'auray mes deux paires de globes de la nouvelle impreſſion, que j'attens il y a plus de 7 a 8 mois, et meſme je luy en ay encore eſcrit peu de jours devant mon depart. Il ſemble qu'il ſe mocque. Monsieur Picard que vous auez veu icy, s'en va faire un voyage en Dannemarck pour quelques obſervations <sup>4)</sup> dont nous avons beſoin, qu'il fera dans l'Isle de Huena ou estoit l'Uranibourg de Ticho Brahé. Il vous ira ſaluer en paſſant et je vous prie de le tenir pour recommandé ſi vous pouuez le ſervir en quelque choſe.

J'ay trouué icy une nouvelle invention de voiture <sup>5)</sup> par les rues, qui eſt fort en vogue; ce ſont des chaiſes pour un homme ſeul miſes ſur deux roues, et avec certains reſſors par deſſous que les gens qui les meſnent ſont obligez par ſerment de ne laiſſer voir a perſonne. Ces brouettes ſont bien commodes et j'en ay fait l'eſſay. On n'en paye qu'un eſcu pour tout un jour. Je ne ſcay ſi les inventeurs ne

<sup>1)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1817, note 3.

<sup>2)</sup> Reinier Leers, célèbre éditeur. Il fut établi à Rotterdam de 1680 à 1704. C'était un homme instruit, ami de Pierre Bayle.

<sup>3)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1838.

<sup>4)</sup> Picard partit de Paris le 22 juillet 1671. Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1835. Il était accompagné de son aide Etienne Villiard. Voir son Mémoire: Voyage d'Uranibourg ou Observations Astronomiques faites en Dannemarck. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Edition de Paris, Tome VII, 1<sup>re</sup> partie, pp. 194 et suivantes. Son voyage avait pour but principal la détermination de la position exacte de l'observatoire d'Uranibourg.

En paſſant par la Hollande, il corrigea la proportion du pied de Paris à celui du Rhin, dont l'original étoit à Leiden; il la trouva de 720 à 696, au lieu de 720 à 695.

<sup>5)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1836.

les ont point communiſſees a Monsieur de Gent, mais peut estre ils y ont adjouté quelque choſe du depuis pour les perfectionner et adoucir, tant y a qu'on ne voit autre choſe dans les rues. Envoyez je vous prie l'enclôſe <sup>6)</sup> a M. Conſtantin.

A Monsieur

Monsieur L. HUGENS DE ZULICHEM  
A  
la Haye.

N<sup>o</sup> 1835.

CHRISTIAAN HUYGENS à LODEWIJK HUYGENS.

23 JUILLET 1671.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 23 Juillet 1671.

Votre lettre <sup>1)</sup> me fut rendue hier ſeulement c'eſt a dire 2 jours apres que j'eus receu celles du beaufre <sup>2)</sup> et du frere de Zeelhem <sup>3)</sup> qui ſont venues dans le paquet de Romf. Je crois qu'ils les envoient chez Vaſtric <sup>4)</sup>, et vous pouvez vous ſervir de la meſme adresse puis qu'on en reçoit les lettres plus fraiches, &c. Lors qu'on m'apporta la voſtre la Couſine de la Ferté <sup>5)</sup> avec Madame ſa mere <sup>6)</sup>, et ſa ſœur <sup>7)</sup> estoient icy dans ma chambre ou je leur donnay a diſner, pour leur eſpargner la peine de ſ'en retourner a leur quartier, car il faut que vous ſcachiez qu'elles viennent demeurer dans le noſtre, à la rue de Richelieu, ou elles s'occupent depuis le matin juſqu'au ſoir a ranger leur meubles dans la maiſon nouvelle. Elle a une porte pour entrer dans le jardin du palais Royal, et eſtant proche d'icy j'en tireray cette commodité que de pouvoir rendre des viſites plus frequentes a ces beautés et meſme a pied. Je leur lus ce que vous me dites de Mademoiſelle Julie, et le conſeil que vous luy avez donné fut trouué fort bon. Madame de la Ferté attend voſtre lettre pour la ſemaine prochaine ſuivant ce que vous luy promettez. Son mary eſt touſjours en Normandie et luy laiſſe le choix ſi elle y veurt

<sup>6)</sup> Nous ne poſſédons pas cette lettre.

<sup>1)</sup> Cette lettre ne ſe trouve pas dans nos collections.

<sup>2)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1160, note 1.

<sup>3)</sup> Suzanne de la Ferté, née Caron.

<sup>4)</sup> Conſtantia Boudaen, veuve Caron.

<sup>5)</sup> Sur ſes filles, consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1557, notes 16 et 17.



aller cet estè ou non, de forte que je crois qu'il n'en fera rien. Mon proces avec nos gens de ceans <sup>6)</sup> n'est pas encore fini. J'en ay fait l'histoire a Monsieur Colbert desja l'autre semaine, ce que je ne scay comment j'ay oublié de vous mander. Il m'avoit receu avec grand tesmoignage de joye, et estoit en fort bonne humeur, jusques a ce que j'eusse entamè cette matiere, dont il montra avoir grand deplaisir, et me promit qu'il s'en informeroit. Apres que je fus parti il appella Monsieur Perraut, et apres quelque investive contre ce meschant procedè, il luy ordonna de veoir comment l'affaire s'estoit passèe, et qu'il taschast de l'accommoder en forte que je fusse satisfait, et que s'il ne pouvoit, qu'alors luy mesme parleroit. Il apprehende que si nous en venons a une rupture ouverte cela ne soit de grand prejudice a nostre Academie ce qui fait que par respect a luy j'evite tant que je puis de faire de l'esclat. Je pretens que le jeune Carcavy me laisse la calefche qu'il a troquée contre la mienne qui a mon avis ne vaut pas d'avantage quoyqu'il soutiene le contraire. A moins de cela je le menace que je me plaindray a Monsieur Colbert. Tout cela se negocie par Monsieur Perraut, et par Madame de Carcavy car je ne l'ay pas encore voulu voir, quoy que de temps en temps il m'envoie des ambassadeurs. Il n'a estè icy que deux jours, et logè hors de ceans. maintenant il est a S. Germain d'ou il ne reviendra que lundy a ce que son envoiè vient de me dire presentement, avec beaucoup de compliments de sa part. Il faudra alors que la calefche faute car je veux qu'il en passe par la. Lors que je parlay au vieux Carcavy de cet affaire il eust l'effronterie de dire qu'il ne s'en estoit point meslé, et de donner le dementi a ceux qui disoient le contraire, quoyque sa femme, et du depuis aussi le fils ayent avouè qu'il y estoit present. Je crois au reste m'estre desja vengè en partie d'avoir fait scavoir la chose a Monsieur Colbert ce qui me garantira en mesme temps des mauvais offices qu'il pourroit me rendre aupres de luy.

Je vous ay eferit par ma precedente que Monsieur Picard devoit vous aller veoir. Ne luy dites rien de cette affaire qui luy est inconnue. Il partit hier a matin.

Je suis tres aise de la guerison du frere de Zeelhem et l'exhorterois a s'y maintenir par la bonne diete, si vous ne m'aviez averti que chez luy venter caret auribus. Je ne luy eferis pas par ce que je ne me suis pas encore informè de ce qu'il desire scavoir touchant le livre de Mezeray <sup>7)</sup>. Pour ce qui est des 1000 escus pour le prix du distiche a mettre devant le Louvre, qu'il scache et le Signor Padre aussi que c'est franche bourde, de laquelle je crois que l'auteur doit avoir du plaisir voyant comme rous les Poetes donnent dedans, et s'efforcent d'attraper ces mille escus imaginaires.

J'ay eu une ample relation par le frere de Moggerphil <sup>8)</sup> du festin marin du Capitaine, et voudrois en avoir estè. dans son affaire avec l'horologer il y aura un

<sup>6)</sup> De Carcavy et son fils. Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1832.

<sup>7)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1831.

<sup>8)</sup> Nous ne possédons pas cette lettre.

peu d'injustice s'il ne paye les 250  $\text{fl}$  puis que l'horologe va fort bien. la faute estoit auparavant en ce que le poids demeroit ferrè dans la boète et ne descendoit pas librement, ce que j'ay remediè moy mesme. Un cadeau ou deux de moins le fortiroit de cette affaire.

L'on travaille maintenant dans ma salle basse pour me l'accommoder, j'en ay fait oster le quarreaux pour y mettre des planches, puis j'en feray un appartement suivant le dessein quod vide apud dominum de Moggerphil. Faites mes baifsemains a ma sœur de Zeelhem. hier un Levvertie <sup>2)</sup>, que je fis faire suivant fa recepte fut trouuè fort bon. je suis marry de l'accident de fa fimarre de fatin blanc.

N<sup>o</sup> 1836.

CHRISTIAAN HUYGENS à LODEWIJK HUYGENS.

30 JUILLET 1671.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

a Paris ce 30 Juillet 1671.

Suivant ce que vous me mandez <sup>1)</sup> vous devez maintenant estre a Zuylichem avec toute la famille. Je ne vois pas pourquoy le frere de Zeelhem auroit de la repugnance à ce voyage puisque c'est le vray temps a cetheure d'estre a la Campagne et que la Haye est deserte. l'air aussi y est tres bon pour un reconvalscant comme luy. Il n'y a que ces petis animaux que la belle sœur hait si fort qui font un peu de peine a ceux qui n'y font pas accoustumez, sed nos hæc novimus esse nihil.

Je vous remercie du soin de mes quaiffes. <sup>2)</sup> vous n'aurez pas manqué de marquer au marchand de Rotterdam mon adresse, mais vous pourriez avoir fait la mesme faute qui estoit a la superscription de vostre derniere lettre de mettre la rue Vivonne au lieu de Vivienne, et en ce cas il faudroit en faire avertir le marchand de Rouën. J'auray soin de ce que j'ay promis au Sieur Leers <sup>3)</sup>.

J'ay trouuè en arrivant icy un livre nouveau qui a assez de vogue et qui est maintenant defendu. Le titre est *Le comte de Gabalis, ou entretiens sur les sciences secretes* <sup>3)</sup>. Je ne scay s'il n'est pas encore en Hollande. Le dessein semble

<sup>2)</sup> Traduction: petit foie.

<sup>1)</sup> Nous ne possédons pas cette lettre.

<sup>2)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1834.

<sup>3)</sup> Le Comte de Gabalis, ou entretiens sur les sciences secretes (par l'Abbè de Montfaucon de Villars). Paris, Berlin 1670. in-8<sup>o</sup>.

L'abbè de Montfaucon de Villars était né près de Toulouse, en 1635, et fut tué d'un coup



estre de se mocquer des visions Cabalistiques. Et on le trouve bien escrit et d'une maniere agreable.

Dites je vous prie au frere de Zeelhem que je me suis informé touchant l'Histoire de Mezeray <sup>4)</sup>, qu'elle est rare et chere ne coustant pas moins de 150  $\text{fl}$ . Et un libraire qui en a une de grand papier en demande 200  $\text{fl}$ . pour ce qui est d'une nouvelle edition ils me disent que cela n'est pas encore prest d'estre fait.

Depuis ce que je vous ay mandé touchant les brouettes <sup>5)</sup> j'en ay voulu faire l'experience plus a loisir et m'en suis fervi une apres disnée entiere. Mais je trouve que la voiture est bien ennuieuse, parce que cela avance lentement, et sur tout quand il est question de monter, comme vous scavez qu'il y a icy de tels endroits. Pour responſe a vos questions, voicy ce qu'il y a. L'on entre dans ces chaifes par devant. ceux qui les tirent vont un pas lent, selon ce que je viens de dire et la traifnent apres eux. la douceur n'est pas egale a celle du caroffe et sur tout il y a des fecouffes importunes de costé, quoyqu'ils ayent tafché d'y pourveoir en faisant comme des petits matelats pour s'appuier contre. Les Inventeurs asseurement ont un privilege, et Monsieur le Duc d'Anguien <sup>6)</sup> participe au profit. Il y a le tiers de l'esecu pour luy, le tiers pour l'homme qui meſme, et le tiers qui reste pour l'inventeur. A Amſterdam cela pourroit fervir, mais le peuple ne le souffriroit pas. icy l'on ne fait difficulté de rien.

Je trouve admirable cet enlevement du Major a 10 heures du matin. Cela ne s'est encore point pratiqué.

Ceans Mademoiselle Janneton <sup>7)</sup>, autrement la Presidente, s'est mariée la nuit passée, avec un Monsieur Infelin qui paroît assez honnest homme, mais a ce que j'apprens la derniere consommation ne s'est point encore ensuivie. Le jeune Carcavy estant venu icy a cette occasion, m'a esté voir ce matin, excusant le mieux qu'il a pu l'enlevement des cousins &c. <sup>8)</sup> et m'assurant quand je luy en representois un peu fortement l'infamie, qu'il ne s'en estoit point meslé, et que c'estoit le pere, au reste il se fustmer a me faire réparation en me laissant sa caleſche a ce que Monsieur Perraut la fera estimer en deduisant mes 100 escus, de forte que nostre proces va finir bientost. Ils ne scavent pas que Monsieur Colbert en a connoissance.

de pistolet près de Lyon, en 1673. Il étoit neveu du célèbre érudit Bernard de Montfaucon.

Le livre cité fut supprimé et l'auteur exclu de la prédication, comme incrédule.

<sup>4)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1835.

<sup>5)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1834.

<sup>6)</sup> Le duc d'Enghien s'appeloit Henry Jules de Bourbon: il devint plus tard prince de Condé.

Il étoit le fils unique du Grand Condé et de Claire Clémence de Maille, nièce du cardinal Mazarin. Il naquit en 1643 et mourut le 1<sup>er</sup> avril 1709, après avoir servi dans l'armée de Flandre en 1667, en Franche Comté en 1668 et dans la guerre de Hollande en 1672.

<sup>7)</sup> Fille de Pierre de Carcavy.

<sup>8)</sup> Voir les Lettres Nos. 1832 et 1835.

Vous ne me dites pas si vous avez envoié ma lettre a la Cousine Contancia <sup>9)</sup> et ne parlez que de celle pour mon Pere.

Vous ne tenez pas promesse a Madame de la Ferré <sup>10)</sup>.

N<sup>o</sup> 1837.

H. OLDENBURG à CHRISTIAAN HUYGENS.

1<sup>er</sup> AOÛT 1671.

*La lettre se trouve à Leiden, coll. Huygens.  
Chr. Huygens y répondit le 7 novembre 1671.*

MONSIEUR <sup>\*)</sup>

Ayant ſceu de Monsieur votre Pere que vous estiez de retour à Paris en bonne santé, et une si bonne occasion, comme celle de Monsieur Vernon <sup>1)</sup>, s'offrant pour vous saluér et pour vous feliciter de votre reconvalescence, l'ay cru de ne la devoir pas negliger. Vous scaurez donc, Monsieur, que tous vos amis icy, dont il y a grand nombre, se rejouissent extremement de ce que vous vous portez si bien que de pouoir retourner à la philosophie, et se promettent quelque chose extraordinaire de vos estudes renforcez par une vigueur renouvellee de corps et

<sup>9)</sup> Constantia le Leu de Wilhem.

<sup>10)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1835.

<sup>1)</sup> D'après une lettre de J. Collins à J. Gregory datée du 5 May 1671, Vernon depuis quelques jours étoit revenu à Londres avec quelque précipitation (on a sudden). La lettre citée se trouve dans l'ouvrage:

Correspondence of Scientific men of the seventeenth century, including Letters of Barrow, Flamsteed, Wallis, and Newton, printed from the originals in the collection of the Right Honourable the Earl of Macclesfield. In two volumes. Oxford: at the University Press M.DCCC.XLI. in-8<sup>o</sup>.

La préface est signée par Stephen Jordan Rigaud, qui a continué l'édition commencée par son père Stephen Peter Rigaud, Savilian Professor of Astronomy, l'auteur du Historical Essay of the first publication of Sir Isaac Newton's Principia. La lettre de Collins à J. Gregory, Volume II, p. 221, contient quelques détails relatifs à Huygens dans le passage suivant, que nous traduisons de l'anglais.

„M. Vernon est arrivé de Paris et il m'informe que, Huygens étant devenu malade, l'Académie Royale avoit une grande estime pour vous, et que ces messieurs avoient en leur pensée de vous recommander à Sa Majesté de France pour une pension, et même que Huygens l'approuvoit, quoique qu'il eût dit avoir quelque raison de penser que lui-même avoit été désobligé par vous. Il a rétabli sa santé en Hollande, et les Etats, désirant l'y retenir, lui offrirent la même pension que le Roi de France lui alloit, laquelle étoit de 6000 livres par an: le Roi en ayant eu connaissance, pour l'engager à revenir, a élevé sa pension à 12000



d'esprit. Nous attendons aussi de Messieurs vos colleges plusieurs choses confidables, que l'on nous a fait esperer il y a quelque temps, particulièrement la mesure de la terre, l'Anatomie de plusieurs Animaux et la description de quelques Plantes. Votre Academie, jouissant de toutes les assistances necessaires à executer, fera voir au monde, sans doute, la force des Esprits Clairvoians, et combien de choses belles et utiles ils peuvent produire.

Quant à la Societé Royale, Elle ne s'assemble point à present, ayant commencé sa vocation<sup>2)</sup> qu'elle a accoustumé de faire dans cete saison. Sans cela, Elle persiste à faire des Experiences autant qu'Elle peut. On espere de pouvoir travailler mieux cy-apres. Quelques uns de ses membres ont depuis peu fait imprimer quelques livres nouveaux: Monsieur Boyle, de l'Estrange rarefaction de l'Air &c.<sup>3)</sup>. Et de l'Utilité de la Philosophie Experimentelle le 2<sup>e</sup> volume<sup>4)</sup>; meditant à present sa réponse aux objections que Monsieur More<sup>5)</sup> a faites contre quelques unes de ses Experiences; comme aussi un Traité joly et bien philosophique

livres par an: et même quelques-uns de l'Académie Royale écrivirent à M. Oldenburg, le priant de communiquer au Conseil de la Société Royale, que le Roi de France était disposé à allouer des pensions à un ou deux savants anglais, mais ils ne donnèrent jamais aucune réponse à une telle proposition. Si notre Pell n'avait pas été un second Roberval, et n'avait eu aucune obligation envers ses amis ou envers la Société Royale, ils auraient pu le recommander et probablement l'auraient fait. Le cas étant ainsi, je le fis connaître à Sir Robert Murray [Moray], qui me promit de conférer avec Huygens, le père (en ce moment ici, pour les affaires du Prince d'Orange, dont il est le secrétaire), pour procurer son amitié et celle de son fils en votre faveur, et Sir Robert promit également de faire une adresse à l'ambassadeur de France, et en ce cas je vous souhaite bon succès, et ne le juge nullement improbable.<sup>6)</sup>

Les nouvelles, rapportées par Vernon, étaient fausses, au moins en ce qui concerne la pension de Huygens. Les Etats de la Hollande ne lui ont pas offert une pension, et celle que Louis XIV lui a donnée n'a jamais dépassé la somme de 6000 livres par an. D'après les „Comptes des Bâtimens du Roi sous le règne de Louis XIV”, les pensions payées à Huygens ont été: en 1662, 1200 l.; en 1665, 1500 l.; en 1666, 2000 l.; à partir de 1667 jusqu'en 1675 inclusivement, 6000 l. chaque année; en 1676, 3000 l.; en 1677, rien; en 1678, 6000 l.; en 1679, 3000 l.; en 1680, 6000 l.; en 1681, 1500 l. pour les trois premiers mois, „en considération de son application aux mathématiques”.

<sup>2)</sup> Lisez: vacation.

<sup>3)</sup> L'ouvrage cité dans la Lettre N° 1822, note 2.

<sup>4)</sup> Some considerations touching the Usefulness of Experimental Natural Philosophy, the second Tome; by the Honourable Robert Boyle. Esq; Fellow of the Society, Oxford 1671. in-4°.

Le Tome premier avait déjà paru en 1663. Consultez la Lettre N° 1128, note 18.

<sup>5)</sup> Jonas Moore, né le 8 février 1617, à Whittle, Lancashire, mort le 25 août 1679, à Godalming. Sous Charles Ier il fut Informator du duc d'York, second fils du roi, sous Cromwell, professeur de mathématiques à Londres; Charles II le nomma Surveyor-General of the Ordnance. Il fut membre de la Société Royale depuis 1674, publia plusieurs écrits mathématiques et employa utilement son influence pour provoquer la fondation de l'Observatoire de Greenwich,

touchant les pierres précieuses<sup>7)</sup>. Monsieur Wallis, quoique malade de la fièvre quarte, a achevé la dernière partie de Son Traite de Motu et Mechanice<sup>8)</sup>, qui sortira de la presse au premier iour. Monsieur Lower a adjoulté à son livre de motu Cordis et Sanguinis, un petit discours de Origine Catharri<sup>9)</sup>. Monsieur Willis fait attheur imprimer deux Traitez, l'un de Anima Brutorum<sup>10)</sup>, l'autre de Morbis Capitis<sup>11)</sup>. Monsieur Mercator quelque chose des logarithmes<sup>12)</sup>. De plus, je ne veux pas vous celer, Monsieur, que j'ay communiqué<sup>13)</sup> (ce que ie crois n'avoir pas fait contre votre gré) la construction du Probleme d'Alhaxen (que vous nous envoyiez, il y a quelque temps, imprimée de votre nouvelle façon)<sup>14)</sup> à Monsieur Slusius, qui m'a répondu la dessus bien amplement, et qui semble avoir envie de conférer avec vous sur cete matiere, come vous verrez par la suite. Il dit donc dans sa premiere lettre du 22 novembre 1670<sup>14)</sup>;

Alhazeni problematis constructionem, a Viro Nobilissimo ad vos transmissam ut vidi, protinus eandem esse cum meâ suspicabar; at inspectis adversariis meis, non leve discrimen reperi, ut mox videbis. Ne quid tamen dissimulem, cum Domini Hugenii constructionem ad calculos revocarem, eandem omninô mecum Analyfin secutum deprehendi; sed cum ex illa duae nascantur effectiones, utraque per hy-

la nomination de Flamsteed et la création d'une école mathématique au Christ's Hospital à Londres.

Peut-être aussi Oldenburg désigne-t-il un écrit d'un auteur peu connu:

Enchiridion Metaphysicum sive de Rebus incorporeis Dissertatio, per H. M. Cantabrigensem, Londini. 1671. in-4°.

Oldenburg a rendu compte de ce livre dans le N° 72 des Phil. Trans. Dans l'index, le livre est cité comme H. More Enchiridion. Toutefois, dans l'article d'Oldenburg, il n'est pas question d'objections, mais de conséquences en faveur de ses vues que l'auteur tire des expériences de Boyle.

<sup>6)</sup> An Essay about the Origine and Vertues of Gems. By the Honourable R. Boyle Esquire, Fellow of the R. Society. Printed at London, 1672. in-8°.

<sup>7)</sup> La troisième et dernière partie de l'ouvrage cité dans les Lettres N° 483, note 1, N° 1792, note 4 et N° 1816, note 1.

<sup>8)</sup> Tractatus de Corde, item de Motu et Colore Sanguinis et Chyli in eum transitu: Cui accessit Dissertatio de Origine Catharri. Auth. Richardo Lower, M. D. Editio tertia et novissima. Amstelodami. 1671. in-8°.

<sup>9)</sup> De Anima Brutorum Exercitationes duae, prior Physiologica, altera Pathologica, Auth. Thoma Willis M. D. Philos. Natur. Prof. Sidej. Oxon. nec non Med. Coll. Lond. & Soc. Reg. Socii. Oxonii, 1672. in-4°.

<sup>10)</sup> Oldenburg désigne la deuxième partie de l'ouvrage de la note précédente.

<sup>11)</sup> Probablement la seconde édition de son ouvrage Logarithmo-Technia; voir la Lettre N° 1669, note 5.

<sup>12)</sup> Par une lettre du 24 septembre 1670. Consultez les Phil. Trans. N° 97, du 6 octobre 1673 [V. st.] <sup>13)</sup> Voir la pièce N° 1745.

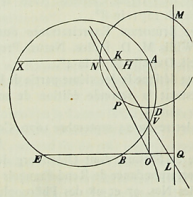
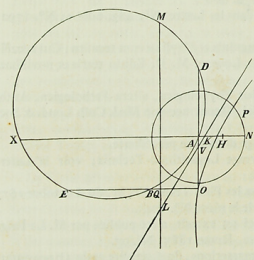
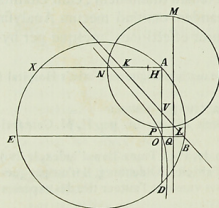
<sup>14)</sup> La lettre de Slusius, dont Oldenburg donne ici un extrait, a été publiée par M. Le Paige dans la correspondance de René-François de Sluse, Rome 1885, N° 97.

Dans les Nos. 97 et 98 des Philosophical Transactions, du 6 octobre et du 17 novembre 1673 [V. st.], Oldenburg a donné un résumé de la correspondance qu'il a eue avec Huygens de Sluse au sujet du problème d'Alhazen.



perbolam circa asymptotos, ille unam, ego alteram, uti faciliorem selegeram. Evidens est autem, nil aliud quaeri hoc problemate (si illud ad terminos merè Geometricos revocemus) nisi, in dato circulo (cujus centrum A, radius AP) punctum aliquod ut P, à quo ductis, ad puncta data EB, inaequaliter a centro A distantia, rectis PE, PB, recta AP producta bifecet angulum EPB. Quod quidem varios casus recipit. Vel enim normalis ex A in rectam EB, nimirum AO, cadit inter E et B, vel ultra B. Si ultra, vel rectangulum EOB aequale est quadrato AO, vel majus, vel minus. De casu aequalitatis videbimus infra: nunc verò tres alios casus eadem ferè constructione complectimur.

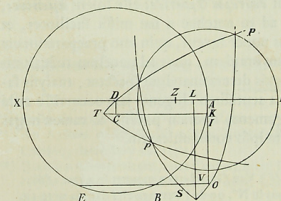
Per tria puncta AEB transeat circulus, ad cuius circumferentiam producatur AO in D: ac, siquidem punctum O cadat inter E et B, recta AO versus O producenda erit; sin ultra B, fitque rectangulum EOB majus quadrato AO, producenda erit versus A: At si rectangulum quadrato minus fuerit, circulus in ipso puncto D, rectam AO fecabit. Tum ducta AX parallela EB secante circumulum



datum in N; fiat, ut rectangulum DAO ad quadratum AN, ita  $\frac{1}{2}$  AX ad AH, quae sumenda erit versus X, si O cadat inter E et B, aut rectangulum EOB minus sit 4to OA, aut ex parte contraria, si sit majus. Ponatur nunc OQ aequalis AH (in directum EB primo et 2do casu, 3to autem versus E). Tum fiant proportionales XA, NA, HK, sumenda omni casu versus X; secetaque AO in V, ut sit eadem ratio KA ad AV, quae AD ad AX; jungatur KV ac producatur donec occurrat rectae QM, parallelae OA

indefinite productae, in puncto L; erunt omni casu KL ad QL asymptoti hyperbolae, quae per punctum O descripta, proposito satisfacet: hoc tantum discrimine, quod 1° et 2° casu hyperbola per O, problema solvet in speculo convexo, sectio vero ei opposita in concavo: At 3° casu contra, hyperbola per O serviet concavo, ejus opposita convexo. Atque id quidem, cum punctum V cadit inter A et O; nam si ultra O caderet, unica hyperbola inter easdem QL, KL descripta tam speculo convexo quam concavo satisfaceret. Caeterum si V caderet in ipsum punctum O, problema tunc planum esset, et ipsae rectae LQ, LK illud abfolverent. Unde patet, problematis hujus dari casus infinitos, qui per locum planum solvi possunt, quò magis venià digni videntur ii, qui illud per eundem locum univèrse solvi posse censuerunt, quòd ipsis aliquoties calculus feliciter cecidisset. Nulla enim dari potest trium punctorum AEB positio (de casu aequalitatis rectanguli EOB et quadrati OA mox videbimus), quae non admitat circumulum aliquem ex centro A describendum, ad cuius circumferentiam problema per locum planum solvi queat. Hujus autem circuli radius si tanti est, ita invenitur. In 1° et 2° casu superioris constructionis fiat ut quadratum AX una cum duplo rectangulo OAD, ad duplum quadratum AD, ita quadratum AO ad quadratum AN, erit AN radius quaesitus: at in 3° casu, faciendum est ut quadratum AX minus 2plo rectangulo OAD, ad duplum quadratum AD, ita quadratum AO ad quadratum AN.

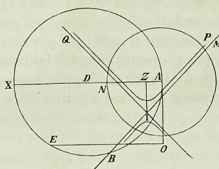
Construendus nunc superest alius casus, aequalitatis nempe rectanguli EOB et quadrati AO, sive in quo circulus per puncta A, B, E descriptus tangit rectam AO. Rectè autem monuit Clarissimus Hugenius<sup>15)</sup>, hoc casu describendam esse parabolam. Quod tamen non ita intelligendum, quasi per hyperbolam solvi non possit, cum et hyperbolam et ellipfin imò infinitas (si quis methodo nostrà uti velit) admittat: sed quod parabolam quoque recipiat, quam alii casus respuunt. Eadem ratione temperandum est quod ait, constructionem suam omni casu quo Problema solidum est, locum habere; intelligit enim, levi mutatione inveniri hyperbolam quae proposito serviat; quod casus, à nobis superius constructos cum ejus constructione comparanti planum fiet. Ut autem ad casum Aequalitatis redeam, et ne quid temere asseruisse videar, ecce Tibi non unam, sed duas parabolae, ac praeterea hyperbolae appositae quae propositum abfolvunt. Sint ut prius puncta data EB, circulus e centro A, ac alius per 3 puncta AEB, cujus tangens sit AO centrum D; ductà diametro NADX, fiant tres proportionales XA, NA, ZA, cujus dimidium sit AL; fiant iterum tres proportionales 2 OA, NA, IA, cujus



<sup>15)</sup> Dans la pièce N°. 1745.



dimidium sit KA, et perficiatur rectangulum LAOV; productaque LV in S, donec VS sit tertia proportionalis ipsarum AI, OV; axe SL, latere recto AI, vertice S, describatur parabola; haec enim circulum secabit in punctis PP quaesitis. Tantundem faciet alia, si perfectio rectangulo DAKL<sup>16)</sup>, et producta KC in T, ita ut CT sit tertia proportionalis ipsarum AZ, DC; describatur circa axem TK, vertice T, latere recto ZA; occurret enim circulo in iisdem punctis PP.



Facilior adhuc est constructio per sectiones oppositas; factis enim, ut prius, tribus proportionalibus XA, NA, ZA, demittatur ZI normalis, tertia proportionalis duplae AO et AN: erit itaque ZI major ZA, cum 2pla AO minor sit XA: tum in puncto I, inclinentur utrinque angulo semi-recto ad lineam IZ, rectae IQ, IM, et ab utraque parte indefinite producantur. Demum circa illas tanquam asymptotas describatur per A hyperbola, et alia ipsi opposita; haec enim satisfaciet problemati in speculo convexo,

illa in concavo. Cum vero, ut ostendimus, ZI semper major sit recta ZA, recta IM nunquam transibit per A. Non dabitur itaque casus, quo ex hac constructione velut in praecedentibus, Problema per ipsas asymptotas solvi possit. Et tamen hoc quoque aliquando locum planum admittit; cum scilicet acciderit, ut recta ex O ducta ad centrum D tangat circulum NPP; ipsum enim punctum contactus quaestionem solvit. Et hoc quidem de problemate, quod hactenus multorum ingenia exercuit, et cuius solutionem ante aliquot annos absolvi, urgente C. M. V. Gutricovio Lovanienti matheosae professore, qui sibi usui futurum aiebat; moliebatur enim nescio quid in Catoptricis; sed mors manum injecit<sup>17)</sup>; neque enim (ut hoc obiter addam) quicquam hujusmodi in schedis ejus repertum intellexi.

Jusques icy Monsieur Sluse dans sa 1<sup>re</sup> lettre; dans l'autre du 9<sup>me</sup> mars 1671<sup>18)</sup> il dit;

Quod ad Alhazeni Problema attinet, ut *δευτέραι Φορτίδες* esse solent *ἀμείωνες*, duas alias ejusdem Analyseos, priori ad te antehac a me missa faciliores, et constructione inter se et ab illa diversas nuper inveni, quin imo praeparationem quandam generalem ex qua Problematarum omnium, quae ad punctum reflexionis in speculis sphaericis concavis et convexis determinandum spectant, analysis facile deduci potest. Sed haec, et meliora acutissimo Hugenio jam occurrisse mihi persuadeo, qui me majorem in hoc argumento operam posuit. Si tamen nugae quoque nostras videre vellent, libenter cum ipso communicarem.

<sup>16)</sup> Lisez: DAKC.

<sup>17)</sup> Van Gutschoven mourut le 4 mai 1668.

<sup>18)</sup> Cette lettre a été publiée par M. Le Paige sous le N°. 99 de l'ouvrage cité dans la note 14.

Vous voyez, Monsieur, la franchise de ce grand homme; vous en ferez selon votre discretion, et, si vous ne luy escrivez pas vous mesme sur ce sujet, m'instruirez, s'il vous plaît, de ce que ie luy respondray la dessus. Je me croiis aucunement obligé de vous faire scavoit tout ce qui s'est passé entre luy et moy en cete matiere; ce qu'ayant fait, vous aurez assez de bonté, de pardonner cete prolixité, puisque j'ay eu assez de patience de transcrire tout cela de ma propre main, ne m'y ofant fier à mon copiste.

J'ay mis icy les dernieres Tranfactions<sup>19)</sup>: Monsieur vostre Pere a eu quelques unes des precedentes, que, peut estre, il vous a desja envoyez. Vous prendrez tout en bonne part de

MONSIEUR

Vostre tres humble et tres obeissant Seruiteur  
OLDENBURG.

Quand on m'escrit par la poste, on continue toujours  
cete adresse,

A Monsieur

Monsieur GRUBENDOL

à

Londres.

Rien que cela.

A Londres le 22 juillet 1671.

PS.

Dans les Tranfactions<sup>20)</sup> prochaines on mettra la responce de Monsieur Wallis<sup>21)</sup> au livre nouveau de Monsieur Hobbes<sup>22)</sup>, dont il est parlé dans celles, qui sont encloses icy.

A Monsieur

Monsieur CHRISTIAN HUGENS DE ZULICHEM,

à

Paris.

<sup>19)</sup> Respondu le 7 novembre 1671 [Chr. Huygens].

<sup>20)</sup> Celles du 19 juin 1671 [V. st.], N°. 72. <sup>21)</sup> Celles du 17 juillet 1671 [V. st.], N°. 73.

<sup>22)</sup> An Answer of Dr. Wallis to Mr. Hobbe's Rosetum Geometricum in a Letter to a friend in London, dated July 16. 1671.

<sup>23)</sup> Rosetum Geometricum, cum Censura brevi Doctrinae Wallissianae de Motu. Authore Thoma Hobbes Malmesburiensi. Londini apud Guil. Crook, ad signum Draconis viridis without Templebar. 1671. in-4°.



N<sup>o</sup> 1838.

PICARD à CHRISTIAAN HUYGENS.

9 AOÛT 1671.

*La lettre se trouve à Leiden, coll. Huygens.*

A Amsterdam ce 9 Aoult.

MONSIEUR

Il y a bien fix jours que j'attends icy le batteau de Hambourg <sup>1)</sup>, Je vous aurois escrit plustost mais j'ay voulu voir auparavant Monsieur Hudde qui estoit à la campagne et qui n'est de retour que depuis trois jours. Il m'a fait la faueur d'envoier querir le maistre du batteau et de me recommander a luy comme de la part de mesfieurs d'Amsterdam avec ordre que si le calme nous prenoit ou que nous ne pussions avancer, il eust a me débarquer pour pouvoir continuer mon chemin. Monsieur Blaeu <sup>2)</sup> soigne a vos globes <sup>3)</sup>; Il m'a fait voir vn trauail assez considerable touchant la mesure de la terre et parce que Je me suis aperceu que sur le degré entier nous n'estions en differant que d'environ cinq ou six verges <sup>4)</sup> Je luy ay fait voir vn des liures que Je porte en Danemarck ce qui luy a donné beaucoup de

<sup>1)</sup> Picard partit enfin le 11 août. Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1839.

<sup>2)</sup> Joan Blaeu, né à Amsterdam le 23 septembre 1596, mourut en cette ville le 28 décembre 1673. Il était l'aîné des sept enfants de Willem Jansz. Blaeu (voir la Lettre N<sup>o</sup>. 46, note 19) et devint son associé en 1627. Il épousa Geertruid Vermeulen et fut échevin de la ville d'Amsterdam.

<sup>3)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1834.

<sup>4)</sup> Picard, dans son voyage d'Uranibourg, a rendu compte de cette entrevue en ces termes: „Comme j'avais appris que depuis peu Mr. Blaeu d'Amsterdam avoit travaillé aussi-bien que moi à la Mesure de la Terre, je fus curieux d'en conférer avec luy. Sur quoi je puis dire que nous eûmes une joye extraordinaire ce bon Vieillard & moi, de voir que nous étions presque d'accord touchant la grandeur du degré d'un grand cercle de la Terre, & que le differend n'alloit pas à cinq perches ou 60 pieds de Rhin. Je n'ai point sçu que le manuscrit qu'il m'en fit voir ait été mis au jour, mais je suis certain que Snellius n'avoit rien fait de si grand”.

La mesure de la Terre, exécutée par le père de Joan Blaeu et à laquelle celui-ci a peut-être eu quelque part, n'a jamais été publiée. Le manuscrit paraît s'être perdu, probablement dans l'incendie qui, en 1672, détruisit complètement la célèbre imprimerie des Blaeu, estimée, selon Joly, qui la visita en 1646, „la plus belle de toute l'Europe”.

plaisir. Monsieur vostre frere n'estoit pas a la haye lorsque J'y ay passé, J'eusse esté bien aise de luy pouvoir dire des nouvelles de vostre santé estant

MONSIEUR

Vostre tres'humble et tresobeissant serviteur

PICARD.

A Monsieur

Monsieur HUGENS

a la Bibliotheque du roy, rue viuien

A Paris.

N<sup>o</sup> 1839.

J. HUDDE à CHRISTIAAN HUYGENS.

18 AOÛT 1671.

*La lettre se trouve à Leiden, coll. Huygens.*

Amst. 18 aug. 1671.

MIJN HEER

UEds. aangenamen van den 20 July uijt Parijs <sup>1)</sup> is my per Monsieur Picard behandigt. Ik heb dezen heer aangeboden myn dienst in al't geene daar in ik hem enige zou kunnen doen; maar 't is te gering geweest 't geen hij mij heeft gevergt, en 'tgeen ik hem bij gevolg ook alleen heb kunnen preferen. Hij vertrok van hier voorleden Zondag 8 dagen <sup>2)</sup> op Hamburg met een Hamburger veerman, die hem alle gemak en commoditeit zou doen hebben, en ook onderwegs uijtzetten indien buijten vermoeden door stlste of anders, zij te lang op 't water quaamen te swerven, ik heb hem niet willen vergen 't gezigt van Zijn instrumenten, dewijl zij gepakt waren en hem mogelijk te veel moeijte gekoft zouden hebben om ze voor den dag te krijgen, anderzints had ik ze wel gaaren gezien.

't Zedert uEds. vertrek ben ik met zoveel andere zaken geoccupeert geweest, inzonderheit met een, die mij bijna geheel en al vereyscht, en ook zo dikwils uijt de stad geweest, dat ik op de uijtrekening van de lijfrenten niet heb kunnen denken, zonder dat, zouw uEds. mijn wedervaren, en 't register der gestorvene, waar op lijfrenten al in den jaare 1586, 87, 88, 89 en 90 gekoft zijn, al overgeschreven hebben <sup>3)</sup>. Ik heb evenwel de zaak onlanx bij der hand genomen en

<sup>1)</sup> Nous ne possédons pas cette lettre, ni sa minute.

<sup>2)</sup> Picard partit mardi le 11 août.

<sup>3)</sup> Comparez le post-scriptum de la Lettre N<sup>o</sup>. 1828.



afgedaan. 't Register als 't fundament gaat hier ingesloten <sup>4)</sup> in welke de bovenste getallen boven de lijn betekenen de ouderdom der perfoonen, toen op dezelve de lijfrenten zijn gekogt, en de reex onder ieder der zelve jaren, de tijd die zij daarna nog geleeft hebben; zo zal uEds bevinden in d' 1<sup>te</sup> colom 61 perfoonen, die maar een jaar out waren toen op haar lijf de lijfrenten zijn gekogt, en welke na dat eene jaar hebben geleeft als in de colom staat uijgedrukt. Ik heb in de colommen alijt gefelt de eerftgeforven boven de langer geleefde. De 0 is te zeggen een perzoon die binnen 't jaar geforven en bij gevolg van 't Land niets genooten heeft, fupponerende de lijfrenten bij 't jaar ende niet bij 't halve jaar te vervallen en beraalt te moeten werden. Alzo heb ik bevonden dat een gulden lijfrenten op de perzoonen van 6 jaren out, zijnde 96 in getal, waardig zijn *f*17: 4: 3 fomme tegens een lofrenten van 4 per c<sup>o</sup> 's jaars; ende *f*16: 12: 5 fomme over het geheele register begrijpende 1495 perzoonen, 't geen mijns oordeels wel de beste en zekerfte rekening geeft. De Heer Raatpenfionaris <sup>5)</sup> heeft my gefchreven dat hij deze waarde van *f*17: 4: 3 ook zo bevind op mijn register, en myne methode, die een ander is als de zijne, ook zeer goet en concludent oordeelt. Van d'andere waarde heeft hy my nog niets gefchreven, ik geloof om dat het hem wat te moeilijk zal vallen om tegenwoordig dat de Staten zijn vergadert na te rekenen. De waarde van d'eerfte 10 Colommen vind ik deur malkander op *f*17: 1: 11<sup>6)</sup> fomme, en de Raatpenfionaris heeft gelijke Colommen, hoewel van meerder perfoonen getrokken uit de Haagse en jongere boeken als d'onze hier 't Amftelredam berekent, en bevonden deur een *f*17: 17: 8: 't geen mijns oordeels al vrij wel overeenkomt. en 't is te verwonderen dat in alles geen grooter verschil valt. Ik was van voornemen om de waarde op twe lijven ook te berekenen, maar vinde daarvoor als nog geen tijd toe. Dit zal ik van uw hand dan eerder verwagten. ik heb wel een zekere en infaillible methode daartoe bedagt maar valt te lang om uyt te werken.

Aangaande onse commiffie aan de Rijn en IJfel<sup>7)</sup>, nadat ik uEds. missive van uw vertrek hadde ontfangen, kreeg ik een brief van haar Hoog. Mog. om dien aangaande in den Haag te koomen tegens d'aanftaande Dingfdag om bij te woonen en 't afflitteren 't befoigne dat aangeleyt was op 't verdiepen van beyde de voorfeyde

<sup>4)</sup> Voir le tableau vis-à-vis de cette page et notre légende explicative.

<sup>5)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1828, note 6.

<sup>6)</sup> La somme de 17 florins, 1 sou et 11 deniers, trouvée par Hudde comme le prix moyen d'une rente viagère en faveur des personnes de 1 à 10 ans, a été corrigée par lui d'une erreur de calcul et fixée, dans la Lettre N<sup>o</sup>. 1843, à *f*17: 6: 33. Le taux de la rente étant comme auparavant supposé être de 4%, un paiement semestriel élèverait le prix à *f*17: 11: 33. Il résulte de la suite de cette lettre et de la Lettre N<sup>o</sup>. 1843, que J. de Witt avait déduit d'autres registres, d'après une autre méthode, la valeur peu différente de *f*17: 17: 8.

<sup>7)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1826, note 2.



Lijfrenten geogr. op d'ouderdom	Jaren
Van	1
Darna	2
geleit	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
	10
	11
	12
	13
	14
	15
	16
	17
	18
	19
	20
	21
	22
	23
	24
	25
	26
	27
	28
	29
	30
	31
	32
	33
	34
	35
	36
	37
	38
	39
	40
	41
	42
	43
	44
	45
	46
	47
	48
	49
	50
	51
	52
	53
	54
	55
	56
	57
	58
	59
	60
	61
	62
	63
	64
	65
	66
	67
	68
	69
	70
	71
	72
	73
	74
	75
	76
	77
	78
	79
	80
	81
	82
	83
	84
	85
	86
	87
	88
	89
	90
	91
	92
	93
	94
	95
	96
	97
	98
	99
	100

### TABLEAU DE MORTALITÉ,

dressé par J. HUDDE,  
DES PERSONNES SUR LES TÊTES DESQUELLES  
DES CONTRATS DE RENTES VIAGÈRES ONT ÉTÉ VENDUS  
PAR LE GOUVERNEMENT DES PROVINCES UNIES,  
EN 1586, 1587, 1588, 1589 ET 1590.

Les nombres placés au-dessus de la ligne horizontale indiquent l'âge de ces personnes au commencement du contrat.  
Au-dessous de chaque âge les nombres d'années que ces personnes ont vécu ensuite font inscrits dans l'ordre des grandeurs.



Rivieren. Ik liet door den Griffier Fagel <sup>8)</sup> zeggen dat ik door indifpositie niet kost koomen, maar ik heb niet anders geweten of uEd. was zo lang gebleven. Evenwel uw broeder <sup>9)</sup>, voor eenigen tijd in den Haag ter dagvaart zijnde, zeyde mij dat uEd. al te vooren was vertrokken. Ik verfond ook uyt zijn Ed. dat onze verschooten sommage ent restant van de Declaratie nog niet betaalt was <sup>10)</sup>, dat hij ook geen ordre had om het in te vorderen; Zulx dat ik doe wel kost vatten de reden waarom de betaling niet was gevolgt, gemerkt ik niet anders heb geweten of uEd. had ordre tot den ontfang gestelt, immers ik heb er op stil gezeten. Ik heb zijn Ed. toenmaals ook gecommuniceert wat ik vorders van de zaak ten principalen wift, die het aannam uEd. te schrijven.

Voorleden week heb ik expres mijn reys over den Haag genoomen om uEd. te konnen schrijven wat vorders hier omtrent mogt voorgevallen zijn. De uytflag tot nog toe is (zo ik aldaar van goederhand heb verstaan) dat na voorgescreven examinate van ons verbaal en advys by Commissariffen uyt haar Ed. Groot Mog. en 't gehoorte advys van de Raade van State over 't zelve, by de Staten van Hollant vastgestelt is het eerste advys zoo 't bij ons leyt, met bijvoeging van 't vergrooten en verlengen van de Schep-cribbe aan IJfel-oort, als mede van 't uijtleggen van eenige boldertjens daaromtrent op 't advijs van de Raad van State, die ook de vervallen Staats-Cribbe wederom opmaken wilden, maar also ik naderhand aan de Heer Raatpensionaris toonde, dat hetzelfde niet voormaer na-deelig voor den IJfel zou zijn, dewijl om de al te verre distantie van de mond het afkomend water daardoor in den IJfel niet gedwongen kost worden, maar wel integendeel dat het zand daar tegen over afgespoelt en nootzaakelijc in den IJfel overgebragt zouw moeten werden; Zo is hetzelfde agtergebleven. Voorleden week waft in handen van Commissariffen van haar Hoog Mog., en den Raad van Staten hadden haare petitie tot deze werken opgestelt, ingelevert, bedragende een zomme van 150 duysent guldens. Die van Uijtregt en andere provincien dringen d'executie hert en sterck. Zo dat ik geloof dat 'er nog wel dit jaar in 't werk geleyt mogt werden <sup>11)</sup>. Zo dit geschiet, hebben wij al vrij wat meer geluk als voorgeschreven Commissariffen. 'tVerdammen van den IJfel, zijnde ons tweede remedie, is bij zommige wel geconfidereert als de kortste en essentiele remedie, maar also die van Uijtregt en andere provincien vreesen (hoewel zij dit niet durven openbaar zeggen) dat haar negotie daardoor zeer benadeelt zou werden en afbreuk lijden; is bij 't eerste alleen, voor als nog, gebleven.

<sup>8)</sup> Henric Fagel, fils de François Fagel et de sa première femme Maria Rosa, naquit le 13 juin 1617 et mourut le 12 décembre 1700. Il épousa sa cousine Margaretha Rosa. Depuis 1672 il remplit la charge importante de Greffier des Etats-Généraux; il fut fort apprécié en cette qualité par le prince d'Orange Willem III.

<sup>9)</sup> Constantyn Huygens.

<sup>10)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1832.

<sup>11)</sup> La guerre de 1672 a empêché l'exécution de ce projet.



Maar wij hebben ons zeer te beklagen over den Notaris die de copyen heeft gemaakt alzo dezelve zo vitieus zijn uytgeschreven dat veel perioden onverstaanbaar zijn geweest. int gedrukte verbaal dat aan de leden van Holland is gedistribueert, stond onder andere in't hooft op *d'indispositie* vande Neder-Rijn en IJſel, in plaats van op *d'inspectie* <sup>12)</sup>.

Voorleden Zaterdag den Haag passerende ontſong ik tot betaling van ons restant 246 gulden in plaats van *f* 262.16: — hebbende onſe declaratie met *f* 16: 16 gedinueert. Van Heteren <sup>13)</sup>, kamerbewaarder van haar Hoog. Mog., die d'ordonnantie heeft bevordert, heb ik toenmaals niet kunnen ſpreken, zulx dat ik niet en weet wat hij voor zijn moeyte hebben moet. mijn neef Dedel <sup>14)</sup> (gemerkt uEds. broeder niet in den Hage was) heb ik 't gelt gelaten, zal van Heteren voldoen, ende uEds. broeder als dan dus hebben, 't geen uEd. hier uyt competeert, daar ik dan ook de 10 ducatonen, die uEd. mij heeft wederom gezonden <sup>15)</sup>, zal bij doen, als niet komende begripen dat die alleen voor uw rekening behooren te zijn. Deze *f* 16: 16: — die ons gekort zijn beſtaan in een dag die we te veel voor de Bode zouden hebben gerekent, 't geen evenwel niet waar is; in 5 ſtuisver daags die we te veel voor de boode hebbe geſtelt, alzo wij 30 ſtuisver hebben gerekent daar haar maar toegeleyt is 25 ſtuisver daags; in 2 ducatonen die we aan hem voor zijn extra moeyte hebben toegevoegt, die ze als regens d'ordre van 't Land niet hebben konnen laten valideren, 't geen het alderinpertinentſte is: Ik heb 14 dagen omtrent bezig geweest met het beleggen van de atteltarien, daar ik niet voor en reken, de boode heb ik gebruikt om al dit volk, die ik horen moſt, op te loopen, en men zal nog 2 ducatonen die men hem daarvoor vereert, roijeren! maar dit zal 't zijnder tijt nog wel eens te pas koomen. Mij wierd geraden, dat ik 't geld evenwel ontfangen zouw.

Hier heeft uEd. na mijn beſte kennis al 't geen ik deſen aangaande weet. Zulende derhalve hiermede beſluiten, en verblijven

Mijn HEER

VEds. dienſtwilligen dienaar  
J. HUDDE.

<sup>12)</sup> Voir l'en-tête de la pièce N°. 1829.

<sup>13)</sup> Probablement Hendrik van Heteren „Commiss ter Generale Financien”, qui épousa Jacoba Vermeulen.

<sup>14)</sup> Jan Dedel, fils de Willem Dedel et d'Elisabeth Quartelaer, né le 11 février 1636, mort le 19 juillet 1715, échevin et ensuite bourgmestre de la Haye. Il épousa Anna Maria Hudde.

<sup>15)</sup> Consultez la Lettre N°. 1828.

N° 1840.

CHRISTIAAN HUYGENS à CONSTANTYN HUYGENS, frère.

20 AOÛT 1671.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 20 Aouſt 1671.

Je crois que vous devez deſia eſtre de retour a la Haye et pour cela je vous adreſſe les lettres cyjointes pour faire tenir ou il faut.

J'ay parlé ces jours paſſez avec des gens qui ſe connoiſſent en livres touchant l'hiſtoire de Mezeray <sup>1)</sup>, qui m'aſſurent que l'abbregé in 4° <sup>2)</sup> vaut bien mieux que la grande hiſtoire comme elle eſt preſentement, dans la quelle l'auteur meſme a reconnu beaucoup de fautes et fauſſerez qu'il a corrigées dans le dit abbregé. Il ſe vend 8 eſcus a ce qu'ils m'ont dit.

Ces jours paſſez nous avons obſervé une taſche fort notable au ſoleil, ce qui n'eſt arrivé en 20 ans <sup>3)</sup>, et comme elle a paſſé hier a l'autre coſté du ſoleil, il y a apparence que dans 12 jours d'icy elle pourra revenir encore. Les figures eſtoyent étranges et chaque jour différentes quand on regardoit avec nos grandes lunettes.

Saturne apres avoir eſté rond pendant 2 ou 3 mois a repris ſes bras devant que je les euſſe attendus, mais ſi minces qu'a peine ſont ils viſibles, et je predis maintenant que vers la fin de l'annee ils diſparoiſtront encore. Vous avez de trop bons verres pour n'obſerver plus.

Je vous prie ſi vous voyez Monsieur de Ginhoven <sup>4)</sup> de le prier de faire reſponſe a la lettre que je luy ay eſcrit <sup>5)</sup>, ou mandez le moy s'il n'eſt peuteſtre point a la Haye. J'ay recommandé la meſme choſe au frere Louis <sup>6)</sup> mais je doute s'il ne ſera point reſté a Zulichem. Il Signor Padre ne reviendra t'il jamais <sup>6)</sup>. Il y a long-temps que je n'ay point eu de ſes lettres.

Je recommande a ma ſoeur de Zeelhem la garde du depoſt que je luy ay laiſſé entre les mains. Je me ſuis mis en deſpenſe ayant acheté des chevaux etc. de forte que peut eſtre je pourray avoir affaire bientot de ce ſac de reſerve. Adieu.

<sup>1)</sup> Voir la Lettre N°. 1836.

<sup>2)</sup> On en trouve une réimpression sous le titre:

Abregé chronologique de l'Hiſtoire de France par le Sr. de Mezeray, Historiographe de France. Divisé en six Tomes. A Amsterdam chez Abraham Wolfgang, Près de la Bourse. La première édition est de Paris 1668. in-4°. l'An 1673 et 1674. in-8°.

<sup>3)</sup> Picard a obſervé cette même tache le 13 août, avec une lunette d'environ cinq pieds, en son voyage vers Hambourg, pendant que le navire qui le transportait avait dû chercher abri derrière l'île de Vlieland contre un vent du Nord impétueux.

<sup>4)</sup> Laurens Buysero, voir la Lettre N°. 1437, note 15. Il mourut 29 mars 1874 [Dagboek].

<sup>5)</sup> Nous ne connaissons pas cette lettre. <sup>6)</sup> Consultez la Lettre N°. 1817, note 3



N<sup>o</sup> 1841.

CHRISTIAAN HUYGENS à LODEWIJK HUYGENS.

21 AOÛT 1671.

*La lettre et la copie se trouvent à Leyden, coll. Huygens.*

A Paris ce 21 Aouſt 1671.

J'attends par votre premiere la ſuite de la relation du voiage de Zullichem qui fera plus agreable que la premiere partie ſi les Lcenties <sup>1)</sup> vous ont tenu parole et qu'elles ayent fait la cavalcade qu'elles s'eſtoient propoſee. Je ne ſcay ſi vous reſtez la apres le depart des mariez car vous n'en dites rien.

Je feray votre compliment a madame Inſelin c'eſt a preſent le nom de la preſidente. apres quoy il n'eſt pas neceſſaire de dire que le mariage s'eſt conformé <sup>2)</sup>. J'eſtois brouillé avec la famille comme vous ſcavez pendant toutes ces affaires, de forte que je n'ay point eſté des nopces, ni que je n'ay auſſi obſervé a leur egard aucune des civilitez accouſtumées. Maintenant apres que j'ay eu quelqu'eſpece de ſatiffaction par la ceſſion de la caleſche, nous ne nous voions pourtant que froidement, et je ne vay chez eux, que lors que j'y ay a faire. Ils font auſſi depuis quelque temps brouillez avec tous les meſſieurs Perrault <sup>3)</sup>, a quoy ce meſme mariage a donné occaſion. Pendant mon abſence en Hollande le frere medecin et Carcavy avoient quelque fois eu de groſſes paroles dans l'aſſemblée, dont ils eſcroient reſtez un peu mal enſemble, mais cela n'avoit pas paru qu'a cetheux que Carcavy menant ſon gendre chez Meſſieurs Perrault le preſenta aux deux autres et point au medecin quoyqu'il y fuſt preſent, car ils logent tous enſemble. Ce

<sup>1)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1630, notes 11 et 12.

<sup>2)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1836.

<sup>3)</sup> Les fils de Pierre Perrault, avocat au parlement, étoient:

a) Claude, le médecin et architecte, voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1769, note 1.

b) Charles, voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1632, note 2.

c) Pierre Perrault, né vers 1608 à Paris, où il mourut vers 1680. Avocat, il devint receveur général des finances de la généralité de Paris, charge que Colbert le força de quitter à cause de malversation d'argent. Avec son frère Claude il publia:

Oeuvres diverses de Physique et de Méchanique, de Mrs. C. & P. Perrault, de l'Académie Royale des Sciences & de l'Académie Française, Divisées en deux volumes. A Leide, chez Pierre van der Aa, Marchand Libraire, Imprimeur de la Ville & de l'Université. MDCCXI. II Vol. in-4<sup>o</sup>.

L'édition originale a été publiée à Paris en 4 Tomes in-8<sup>o</sup>. chez Jean Baptiste Coignard. Les Vol. 1 à 3 ont paru en 1680, le Vol. 4 en 1688.

Il y eut encore un 4<sup>e</sup> frère:

d) Nicolas, né vers 1611 à Paris, où il mourut en 1661. Reçu docteur de Sorbonne, en 1652, il fut un des 70 docteurs exclus, le 31 janvier 1656, avec Arnauld.

mépris les ſcandaliza tous, et quoyque Carcavy penſait de conferver la bonne intelligence avec les 2 freres, il n'y a point reuſſi. de forte qu'ils ne viennent plus chez luy, non plus que moy. Madame a fait parſois quelques diligences pour appaiſer l'affaire, mais en vain. La caleſche comme je vous ay dit <sup>4)</sup> eſt a moy moyenant quelque 40  $\text{fl}$  qu'elle fut eſtimee valoir d'avantage que 100 eſcus. J'ay auſſi acheter depuis des chevaux, et ayant fait quelque reparation de peinture a la caleſche mon equipage paroît aſſez leſte. Madame de Roſſun avec ſon eſpoux doivent deſia eſtre a la Haye. Je leur ay donné une petite lunette pour faire tenir a Monſieur Pere ou chez nous.

Mes balots ſont ils en chemin? <sup>5)</sup> et ne faut il pas faire ſcavoir au marchand de Rouen l'abus a la ſuſcription de Vivonne au lieu de Vivienne <sup>6)</sup>.

Je croy que Romf doit eſtre arrivè et m'en vay l'envoyer ſcavoir. Il y a une dame logée avec luy qui s'appelle madame d'Aumale eſtant parente de celuy qui a eſté en Hollande <sup>7)</sup>. Elle vient d'eſpouſer Monſieur de Villeroy feu amant de mademoiſelle de Sterrenburg <sup>8)</sup>, ce que je vous mande comme eſtant a Zullichem, car autrement le frere de Moggerphil vous l'aura deſia dit. les Aerſſens diront apparemment qu'ils n'en ont point voulu.

J'ay eſcrit il y a 3 ſemaines a Monſieur de Ginhoven <sup>9)</sup> pour une affaire de mademoiſelle de Buſſenal la ſœur d'Amat. Je vous prie de luy en faire ſouvenir car juſqu'icy il ne m'a pas fait l'honneur de me reſpondre.

Pour nouvelles du Ciel, vous ſcavez qu'il s'eſt ces jours paffez une taſche fort remarquable dans le ſoleil <sup>10)</sup>, dont on a publié les obſervations de Monſieur Saturne a eſté rond juſqu'au 14 Aouſt, et du depuis il a des bras mais ſi minces, qu'ils ſont preſqu'inviſibles avec nos grandes lunettes. Et je pronoftique que vers la fin de l'année ils diſparoitront derechef.

Adios.

<sup>4)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1832.

<sup>5)</sup> Voir les Lettres Nos. 74, 77 et 81.

<sup>6)</sup> Une fille, probablement Clara Anna, de Pieter van Wassenaer, seigneur de Sterrenbergh, (voir la Lettre N<sup>o</sup>. 924, note 3), née de son second mariage, avec Anna van Aerssen.

<sup>7)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1840.

<sup>8)</sup> Nouvelles observations des taches du Soleil faites à l'Académie Royale Les 11. 12. 13. août 1671. A Paris, chez Sebastian Mabre-Cramoisy. Imprimeur du Roy, rue S. Jacques, aux Cicognes. M.DC.LXXI. in-4<sup>o</sup>.

Oldenburg a reproduit l'ouvrage en entier, avec les figures, dans les Phil. Trans. N<sup>o</sup>. 75, du 18 septembre 1671 [V. st.]. Sur la suite des observations de Cassini, consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1853, note 2.

<sup>9)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1836.